

Bulletin d'information #3

(pour feuillet paroissial, site web, page Facebook, etc.)

Journée mondiale du mariage 2^e dimanche de février

Saint-Valentin, patron des amoureux ?

C'est en 1496 que le pape Alexandre VI a officialisé la fête de saint Valentin, le 14 février, en tant que fête des amoureux, des mariages heureux, des couples.

Saint Valentin a réellement existé. C'était l'évêque de Terni, qui vécut au troisième siècle en Italie. Selon la légende, l'empereur Claude II avait interdit les mariages, afin d'encourager les hommes à s'engager dans l'armée romaine. Valentin bénissait tout de même le mariage des couples chrétiens qui le lui demandaient, dans la clandestinité. C'est pourquoi il fut condamné et décapité.

Cependant, lors du renouveau liturgique qui a suivi le concile Vatican II, le pape Paul VI a retiré ce saint du calendrier liturgique romain, jugeant qu'on ne connaissait pas assez de détails historiques fiables sur sa vie. Mais son culte demeure très vivace et la fête de saint Valentin reste en vigueur dans certains calendriers liturgiques régionaux.

Si vous souhaitez plus d'information sur le mariage, vous pouvez contacter le responsable de la pastorale du mariage ou des vocations de votre milieu au XXX-XXX-XXXX ou le Carrefour intervocationnel au 514-271-5659 / www.carrefourintervocationnel.ca

**N'hésitez pas à adapter ce message pour votre réalité communautaire et ecclésiale*